

Grand Poitiers Communauté urbaine

EMPLOI

Un Chargé ou Une Chargée de mission Plan Canopée

POSTULER AVANT LE 18 AOÛT 2024

Direction Générale Transition Ecologique

Direction Nature - Biodiversité

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux

A temps complet

Publié le 15 juillet 2024

Filière : Technique

Catégorie : B

Pourquoi ce poste pourrait vous intéresser ?

- **Un environnement stimulant** où vous pourrez exercer votre métier avec des projets d'envergure et à forts enjeux ;
- **Des valeurs employeurs partagées** : solidarité, proximité, diversité, égalité professionnelle femme / homme, inclusion, transition écologique ;
- **Un accueil privilégié** : dispositif d'intégration avec temps dédié d'information et de découverte des équipements et des différents sites composant nos entités ;
- **Une organisation du temps de travail** qui favorise la bonne adéquation vie professionnelle / vie privée ;
- **Des opportunités de carrière** : campagnes de promotion interne et d'avancement de grade annuelles avec un récent passage du taux d'avancement de grade à 100%, formations internes et externes sur vos thématiques métiers ou pour évoluer et déployer pleinement votre potentiel professionnel.

En synthèse, en nous rejoignant, vous pourrez vous épanouir au sein d'une entité dynamique, solidaire avec de belles valeurs dont les agentes et agents sont sincèrement investis au quotidien, au bénéfice des habitants et des habitantes du territoire de la Ville de Poitiers et de Grand Poitiers. C'est un métier qui fait sens !

Présentation de la structure

La Direction Nature – Biodiversité de Grand Poitiers Communauté urbaine assure la prise en compte des enjeux de biodiversité du territoire ainsi que la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Ces compétences sont mises en œuvre en coordination avec d'autres politiques publiques portées par la Collectivité et qui nécessitent ou contribuent à une approche intégrée de l'eau et de la biodiversité.

Grand Poitiers Communauté urbaine porte un projet de végétalisation de son territoire, dénommé « Plan Canopée », qui vise à développer et préserver la couverture arborée du territoire. Il s'agit d'une stratégie déclinée en programme d'actions qui ambitionne de mobiliser l'ensemble des services rendus par les végétaux afin de construire un territoire plus robuste et résilient pour l'avenir. La végétalisation coordonnée du territoire s'appuie sur ses ressources, notamment ses forces vives. En effet, de nombreux acteurs associatifs, privés et institutionnels portent des actions de plantation de haies, boisements, arbres et arbustes urbains, qui répondent à des logiques sectorielles.

Le Plan Canopée développe une approche transversale en orientant l'effort de plantation sur les priorités identifiées du territoire et en facilitant les complémentarités entre approches sectorielles. L'arbre est un élément indispensable à toute démarche d'adaptation ou d'atténuation du changement climatique, comme de lutte contre l'érosion du vivant. Le Plan Canopée systématise et facilite l'utilisation des services rendus par l'arbre dans les différents plans, programmes et projets engagés sur le territoire de Grand Poitiers Communauté urbaine.

<https://www.grandpoitiers.fr/emploi/liste-des-offres-demploi/un-charge-ou-une-chargee-de-mission-plan-canopee-44396?>

Ce projet s'articule avec le souhait de renforcer son action en faveur de la conservation et de la valorisation de la nature au sens large. Pour cela, la Direction cherche à améliorer et valoriser ses connaissances en s'appuyant sur le suivi des données naturalistes du territoire via le SIG (Système d'Information Géographique) de la collectivité, en articulation avec l'exécution des politiques publiques.

Vos activités

Rattaché au Chef du pôle Conservation – Valorisation de la nature, vous :

- Participez à la mise en œuvre du programme d'action du Plan Canopée ;
- Contribuez au développement de la couverture arborée afin d'augmenter l'indice de canopée et de conforter les trames vertes ;
- Participez au suivi et à l'évaluation des actions du Plan Canopée ;
- Participez au déploiement de différentes typologies de structures arborées sur le territoire (agroforesterie, haies, vergers, maillage bocager, boisements urbains, arbres urbains...) et à leur gestion ;
- Participez à l'élaboration et à l'adaptation des palettes végétales face aux changements climatiques ;
- Contribuez au recensement et à l'actualisation des patrimoines arborés de Grand Poitiers (SIG) ;
- Participez à l'intégration des arbres dans la gestion du cycle de l'eau ;
- Favorisez et encouragez la mobilisation des citoyens autour du Plan Canopée ;
- Participez à des actions d'animations à destination du grand public ;
- Programmez et participez aux comités de pilotage et groupes de travail ;
- Participez au volet administratif et financier du Plan Canopée.

Missions secondaires :

- Participez à la structuration de la base de données SIG de la Direction Nature – Biodiversité ;
- Administrez et alimentez la base de données SIG ;
- Apportez une assistance dans l'exécution des demandes courantes des agents de la direction sur les données (interface entre le SIG et les logiciels métiers) et participez à la mise en place des tableaux de bord de suivi ;
- Participez à la valorisation des connaissances du territoire communautaire ;
- Assurez la liaison avec les services en charge de l'usage des données de la Collectivité.

Votre profil

Titulaire d'un diplôme dans le domaine de la biodiversité, paysage, aménagement de l'espace ou géographie.

- Esprit d'initiative et d'autonomie ;
- Intérêt pour le domaine de l'environnement, de l'écologie ou du paysage ;
- Connaissances botaniques, en particulier sur les arbres et arbustes ;
- Sens du service public ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Rigueur, organisation, méthode ;
- Aptitude à l'animation et à la pédagogie ;
- Notions en écologie du paysage et en SFN (Solutions Fondées sur la Nature) ;
- Maîtrise des outils SIG (ArcGIS principalement) ;
- Capacité de travail en mode projet, notamment d'animation, de coordination et de communication ;
- Titulaire du permis B obligatoire.

Conditions d'exercice des missions

- Disponibilité occasionnelle en soirée et le week-end.

Conditions de recrutement

<https://www.grandpoitiers.fr/emploi/liste-des-offres-demploi/un-charge-ou-une-chargee-de-mission-plan-canopee-44396?>

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire.

Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique). Dans ce cadre, pour tout renseignement, merci de recontacter Monsieur Guillaume DUDOIGT, référent maintien dans l'emploi et handicap : guillaume.dudoigt@grandpoitiers.fr

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter M. Thomas RODIER, Chef du pôle conservation - valorisation de la nature au 05 49 62 23 44 ou Mme Pauline COLINET, Chargée de recrutement au 06 80 05 80 90.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine

Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers

84 RUE DES CARMELITES

86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

✓ **POSTULER EN LIGNE**

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi